Daniel RICHARD-MAUPILLIER
Branche M.V.M

HISTOIRE DE CHALONNES SUR LOIRE

Additif au n°86 du bulletin **NOS TROIS BRANCHES**_Décembre 2019

Pourquoi me direz-vous, parler de la localité de Chalonnes-sur-Loire ? C'est l'une des 357 communes que compte le département du Maine et Loire, l'ancien Anjou, oui, mais ?

Mais, c'est aussi le berceau des Mopillier, Raphaël, Jean-Baptiste et de leur sœur, ainsi que le domicile de leurs parents à cette époque.

J'ai voulu retracer un peu l'histoire de cette ville - pour ceux qui ne la connaissent pas - et la faire découvrir aux membres de « *Nos Trois Branches* », en souvenir des nos Mopillier chirurgiens.

Géographie :

Au cœur de l'Anjou (ouest de la France), à la limite du pays des Mauges, Chalonnes-sur-Loire se situe à 20 km à l'Ouest d'Angers et à 61 km à l'Est de Nantes. Son territoire s'étend aux pieds des coteaux, le long de la rive gauche de la Loire, sous la confluence du Layon et du Louet.

L'altitude de la commune varie de 10 à 99 mètres, pour une altitude moyenne de 55 mètres, et s'étend sur une superficie de près de 39 km^2 (3 856 hectares). Chalonnes se situe sur les unités paysagères de la Loire des promontoires (Nord de la commune), du plateau des Mauges (Sud de la commune) et du couloir du Layon (Est de la commune).

Située au sud-est du Massif armoricain, son relief est constitué au Nord d'une partie basse, la vallée de la Loire, et au Sud et à l'Est d'une partie haute, au relief plus marqué. On trouve à l'est des coteaux, situés sur la faille du Layon qui est jalonnée de nombreux bassins sédimentaires carbonifères. Cette faille se prolonge jusqu'à la pointe Sud de la Bretagne, après avoir reçu plusieurs autres noms. C'est la Corniche Angevine, zone géographique située entre Chalonnes et Rochefort. Coincée entre la vallée du Layon et celle de la Loire, son relief date du paléozoïque (ère primaire ou aire des poissons qui s'étend entre 550 et 250 millions d'années avant notre ère). Cette barre rocheuse est constituée de grès ferrugineux, de schistes houillers, de houille et de cinérites (tuf de cendres d'origine volcanique).

Des traces préhistoriques présentes sur la commune en font un des sites les plus anciennement habités de l'Anjou. On a trouvé de nombreux fossiles sur les sites de Roc-en-Paille et de Pierre-Cou. Sur le premier y furent notamment découverts des ossements d'animaux. On a ainsi pu savoir que vers -30 000 s'y trouvaient des mammouths et des rennes, pour laisser la place à la fin période glaciaire (vers -10 000 ans) à des sangliers et des cerfs.

Sur le plateau nommé Pierre-Cou on a retrouvé des briques à rebords, de vieux murs et une pièce d'or de Trajan (empereur romain de 98 à 117, né en 52, mort en 117); traces d'une occupation romaine à l'époque gallo-romaine.

Des fragments de gravettes[1] de l'époque du paléolithique supérieur (entre -30.000 et -10.000 ans avant notre ère) et mésolithique (entre -10.000 et -5.000 ans de notre ère), des pointes de racloir dites limaces, une hache à rebords ont été découverts à Chalonnes sur Loire. L'Anjou est certainement aussi riche en villas gallo-romaines que les contrées voisines, mais les fouilles y sont rarissimes.

Depuis la plus haute antiquité la situation de Chalonnes-sur-Loire, au confluent du Layon et de la Loire, en a fait un des lieux les plus anciennement habités de l'Anjou ; le seul où l'on trouve des traces de vie humaine préhistorique. Sa situation favorable avait incité les druides à y fonder un monastère.

La région de Chalonnes est l'une des premières de l'Anjou à avoir été évangélisée (IVème siècle), notamment par saint Maurille, évêque d'Angers.

Chalonnes est située au pied d'un coteau, entre la Loire et le Layon, qui, à cette hauteur, se jette dans le fleuve. Cette rivière, selon une charte de Charles-le-Chauve [*né le 13 juin 823 à Francfort-sur-le-Main (Allemagne), mort le 6 octobre 877 à Avrieux (Savoie), il est l'un des petit-fils de Charlemagne qui procédèrent au partage de l'Empire en 843*], rendue en 849, séparait le pays Andegaves (ou Andecaves, autrement dit la région d'Angers) de celui des Pictaves ou Poitevins. Suivant les anciennes traditions, Maurille, disciple de saint Martin, s'établit à Chalonnes (*Colonna*), ville gallo-romaine, après la mort de ce prélat, fonda en ce lieu le monastère dit de l'Onglée, et fut le premier apôtre de la foi dans le pays. C'est là que les Angevins, après la mort de Prosper, leur évêque, vinrent trouver Maurille pour lui offrir le siège d'Angers, qu'il accepta.

A la fin du XIème siècle, la terre de Chalonnes appartenait au comte d'Anjou, puisqu'en 1096 Foulques-le-Rechin la donna à l'évêché d'Angers. Cependant il y avait eu des barons de Chalonnes possesseurs particuliers du fief (*et l'on voit encore sur un rocher élevé dont le pied est baigné par la Loire, des ruines de leur château*), qui eut ses vicissitudes lorsqu'il fut devenu une possession épiscopale. Echappé aux Anglais pendant la guerre des XIVème et XVème siècles, il fut occupé durant celle de la Ligue, par le duc de Mercoeur [*Philippe-Emmanuel de Lorraine, duc de Mercœur et de Penthièvre, marquis de Nomeny, baron d'Ancenis, gouverneur de Bretagne, né à Nomeny (Lorraine) le 9 septembre 1558, mort à Nuremberg le 19 février 1602, est le dernier ligueur rallié à Henri IV*] puis par le sieur de la Rochepot (*Antoine de Silly, comte de La Rochepot, également Baron de Montmirail, Damoiseau de Commercy et Chevalier du Saint-Esprit. Il est né vers 1540, mort en 1609*) et démoli. Les ruines de cette forteresse sont assez considérables ; mais leur aspect est plus sombre qu'imposant.

Ce château communiquait à une petite île du fleuve, par un pont dont quelques piles existaient à la fin du dernier siècle (XVIIIème).

En 1150 il y a neuf ponts sur la Loire moyenne dont les Ponts de Cé et de Chalonnes (vers 1140). Il y avait autrefois à Chalonnes quatre églises : celles du couvent de l'Onglée, Notre-Dame, Saint-Maurille et Saint-Pierre. Notre-Dame construite par Saint Martin, fut élevée sur les restes d'un temple païen, que cet apôtre brûla en arrivant à *Colonna.* Bodin, l'historien de l'Anjou cite qu'en 1817 on voyait encore sur une colonne de l'église Notre-Dame un *phallus*, qui fut supprimé la même année. Il est certain que ce symbole de la nature créatrice était honoré chez les

[1] Le Gravettien est caractérisé par le débitage de lames en silex très droites, utilisées pour réaliser des pointes de projectile à dos rabattu rectiligne, appelées **« pointe de la Gravette ».**

anciens ; mais il ne serait pas impossible qu'il eût rappelé ici l'un des mille caprices auxquels se livraient les sculpteurs du Moyen Âge.

Les habitants de Chalonnes reçurent très anciennement le sobriquet de *non-croyants* ; voici à quelle occasion. Il existe au clocher de Saint Maurille une petite tourelle découverte, de laquelle les moines prêchaient l'évangile aux habitants de Chalonnes avant leur entière conversion ; tant que l'orateur sacré débitait la parole sainte, il était écouté avec respect ; mais dès qu'il abordait le chapitre de la Dîme, l'auditoire se dissipait. Or, qui ne payait pas, ne pouvait croire d'une manière orthodoxe. Cependant, comme les Chalonnais persistèrent dans leur refus de payer, il fallut bien les admettre gratuitement aux pratiques du christianisme. Ils conservèrent toujours cette immunité extrêmement rare ; mais les religieux se vengèrent en leur laissant le sobriquet de *non-croyants*, auquel il faut le dire, les Chalonnais se montrèrent peu sensibles, parce qu'ils ne se crurent pas moins fidèles chrétiens que d'autres pour s'être dispensés de le devenir à prix d'argent.[2]

Près du bourg de Chalonnes, au fond d'une vallée étroite, les étrangers visitaient la fontaine de Saint Maurille, qui fut, dit-on, consacrée au culte druidique. La source est recueillie dans un tube de terre cuite, dont le bord, un peu évasé, ne s'élève qu'au niveau du sol ; son diamètre est d'environ dix-huit pouces (soit environ 50 cm). Cette fontaine, légèrement minérale, n'éprouve point de variations dans son volume.

Elle est abritée par une grotte en maçonnerie au fond de laquelle on voyait jadis une statue de Saint Maurille, qui, comme vous le pensez bien, communiquait à la source des vertus miraculeuses. C'était pour les moines un dédommagement de l'immunité dont jouissaient les habitants de Chalonnes.

La population s'élève à près de 6.000 âmes. Nous croyons à la prospérité des Chalonnais, favorisés par la fertilité du sol environnant, et par diverses branches d'industrie dont la proximité d'un grand fleuve facilite le développement. Cette industrie est particulièrement appliquée à l'exploitation des fours à chaux, des carrières de houille ouvertes sur la côte de Montjean à Chalonnes, et à l'extraction moins active du marbre que l'on trouve dans cette même colline. Ce marbre a ses gisements sur la rive gauche du Layon, tandis que les houillères occupent sa rive droite, sur les communes de Chalonnes, de Chaudefond, de Saint-Aubin et de Rochefort. Les foires de Chalonnes se tiennent le premier mardi de chaque mois, le mardi après la Pentecôte, deux jours, le 1er août, deux jours ; le 13 septembre, fête de la Saint Maurille, deux jours ; les 16 octobre et 25 novembre, deux jours. Si l'une de ces foires tombe un jour férié, elle est remise au lendemain. Chalonnes est à cinq lieues sud-ouest d'Angers.[3]

Trois cours d'eau traversent la commune : la Loire, le Layon et le Louet, ce dernier étant un bras de la Loire allant de Juigné-sur-Loire à Chalonnes-sur-Loire.

Le Layon, dont la majeure partie du cours se situe dans le Maine-et-Loire, emprunte la faille du Layon et borde la corniche angevine sur plusieurs kilomètres avant de rejoindre la Loire à Chalonnes. Le Layon prend sa source dans l'étang de Beaurepaire, commune de Saint Maurice la Fougereuse (Deux Sèvres). D'une longueur de 65 km il se jette dans la Loire à l'entrée et à l'est de la petite ville de Chalonnes-sur-Loire et non pas dans les environs des Ponts de Cé.[4]

Y passent également les ruisseaux de Saint-Denis, de la Barre, d'Armange, de Chante et du Jeu.

On trouve également sur la commune des îles fluviales situées dans le cours de la Loire, l'Île de Chalonnes et l'Île Touchais, ainsi que plusieurs ponts : le Pont de Chalonnes-sur-Loire, le Pont de Cordez, le Pont René Trottier, le Pont sur le Grand Bras. L'île de Chalonnes est la plus grande île habitée de la Loire. Elle subit régulièrement des inondations au moment des crues.

Chalonnes dispose d'un accès sur la Loire, le port Garou ; quai s'étendant sur 600 mètres et datant de 1857. Autrefois les bateliers naviguaient sur la Loire pour transporter des marchandises comme le charbon, la chaux ou le vin. Les bateaux descendaient la Loire jusqu'à Nantes.

La levée en face de Chalonnes date de 1785. Les levées sont une chose proprement angevine. Nées au XIIème siècle, elles furent bâties pour gagner sur les terres riches en alluvions.

Dans la partie occidentale du département du Maine et Loire et dans la Mayenne, la plupart des sources ferrugineuses proviennent de la décomposition des pyrites que renferment les schistes anciens. A cette catégorie appartiennent notamment sur la rive gauche de la Loire, les sources de Martigné-Briand, du Prieuré de Thouarcé et de Chalonnes, qui paraissent dériver du terrain anthraxifère.[5]

L'Anjou et le Maine, dans les environs de Chalonnes et de Sablé, renferment des mines d'anthracite.[6]

Chalonnes sur Loire : l'ancienne chapelle de Saint-Hervé dans l'île de Chalonnes, ainsi appelée d'un saint ermite qui y mourut en 1119 et y fut inhumé, a été traitée avec bien peu d'égards par le dix-neuvième siècle. Depuis longtemps, en effet, elle sert d'étable à la ferme qui occupe les bâtiments de l'ancien prieuré.

---

[2] La Loire historique, pittoresque et biographique par G. Touchard-Lafosse, tome IV, 1ère partie, de 1843, pages 159 à 160.
[3] Idem, pages 160 à 161.
[4] Kléber en Vendée 1793-1794 – documents publiés par la Société d'Histoire Contemporaine par H. Baguenier Desormeaux 1907, page 21.
[5] Les eaux minérales de la France, études chimiques et géologiques, par E. Jacquot et Willm, page 566.
[6] Géographie appliquée à la Marine, au commerce, à l'agriculture, à l'industrie et à la statistique par P.F. Bainier, page 319

Barbier de Montault, dans une description qu'il fit de la chapelle en 1860, remarque, avec raison, « *qu'au quinzième siècle, la dévotion de Saint-Hervé était plus généreuse. J'en prends à témoin ceux qui historiaient les murs de l'abside. Les sujets sont à demi effacés par le temps aussi bien que par l'humidité, mais il en reste assez pout y lire le nom d'Hervée* (Hervée orthographié tel quel dans cet ouvrage) *et une scène où un maître, assis sur une chaire, et qui semble écrire, enseigne à ses disciples* ».

La nef de la chapelle était ornée, sur fond blanc, d'un appareil réticulé, où se détachaient en rouge alternativement le monogramme de Jésus, IHS, et un bouquet de feuillages.[7]

Comme dans le reste du département, l'agriculture est fortement implantée sur le territoire de Chalonnes, dont la viticulture qui représente la première activité agricole. L'agriculture tient une place importante dans le Maine-et-Loire, avec une forte occupation du territoire, la surface agricole utile représentant environ 64% du département (contre 54% en moyenne en France).

Située dans la région viticole du Val de Loire, une des principales activités agricoles est la viticulture, notamment avec l'appellation Coteaux-du-layon (AOC : appellation d'origine contrôlée). Ce vin est un vin blanc liquoreux, dont l'aire géographique se situe sur vingt-sept communes du Maine-et-Loire bordant la rivière du Layon. Le vignoble de cette AOC est implanté sur la partie sud-est du Massif armoricain constitué principalement de schistes, dont les sols bruns peu profonds de couleur sombre constituent l'Anjou noir. Ce terroir correspond à des situations de coteaux bien exposés qui permettent d'obtenir des vendanges « *surmûries* ». Tous les ans se déroule sur la commune une foire aux vins, la Fête des Vins de l'Anjou.

Sites classés :

La commune de Chalonnes comporte plusieurs inscriptions, dont deux monuments historiques et deux sites protégés.

- Abri sous roche, lieux-dits L'Ouche de la Roche et Rocampaille, du paléolithique moyen et supérieur, monument historique classé par arrêté du 08/03/1978.
- Les couches nombreuses sont riches en silex taillés et en faune avec ossements (mammouths, rhinocéros laineux, rennes, chamois, bœuf musqué, bison, cheval). C'est l'un des sites paléolithiques les plus intéressants d'Anjou et de France.
- Église paroissiale Sainte-Maurille, des XIIème et XIIIème siècles, élevée sur l'emplacement de la primitive Cella (sanctuaire romain), Inventaire du patrimoine, chœur et chapelle du (XIIIème siècle) classés aux monuments historiques par arrêté du 25/08/1909.
- Quartier Saint-Maurille, site urbain inscrit par arrêté du 30/05/1968.
- Site de la Corniche angevine, point de vue sur la vallée de la Loire et celle du Layon, s'étendant sur les communes de Chalonnes, Chaudefonds, Saint-Aubin et Rochefort, grand paysage classé par décret en Conseil d'Etat du 11/02/2003 et inscrit par arrête du 27/02/2004.
- Le site de la Corniche angevine s'inscrit dans la famille des grands sites pittoresques et constitue un espace emblématique de l'Anjou.
- Église paroissiale Notre-Dame, des XIIème, XVème et XVIème siècles, bâtie sur un ancien temple païen détruit, inventaire du patrimoine.

Autres lieux :

- Chapelle Sainte-Barbe des Mines, érigée par sa veuve à la mémoire d'Emmanuel Pons De Las Cases, fils d'Emmanuel de Las Cases.
- Four à chaux, maison où l'on cuisait des pierres à chaux.
- Présidial, ancien tribunal des évêques barons de Chalonnes.
- Tour Saint-Pierre, seul reste du château féodal élevé par Foulques Nerra, comte d'Anjou.
- Île de Chalonnes, île fluviale située dans le cours de la Loire.
- Quais, en bord de Loire.
- Plan d'eau sur le Layon.

En 1793, la population était de 5200 habitants, actuellement elle en compte un peu plus de 6400.

Histoire :

A l'époque des barbares, Calonna (Chalonnes) vit déjà des épisodes marquants. Une vieille charte de l'abbaye du Ronceray (seul établissement monastique de femmes d'Angers, construit entre 1060 et 1119) rapporte que le comte d'Anjou, Isambert, aurait repoussé en ces lieux une attaque des Sarrasins venus d'Espagne. La localité reste prospère sous la domination mérovingienne, comme le prouve les deux pièces de monnaie en or trouvées en 1883 près de l'église de Saint-Maurille.[8]

---

[7]La peinture décorative en Anjou du XIIème au XVIIème siècle par le chanoine Charles Urseau, 1918, pages 178 à 179.

[8] Mathilde Chollet : Chalonnes sur Loire 1952.

Saint Maurille, (336 - 426) disciple de Saint Martin et évêque d'Angers, est originaire de Milan. Il vînt en France dans le monastère de Saint Martin et se retira par la suite à Chalonnes sur le bord de la Loire, à quatre lieues d'Angers, où l'on prétend qu'il renversa un temple, brisa les idoles et convertit plusieurs infidèles.[9]

Marmoutier ou Abbaye de Marmoutier (Tours), monastère fondé par saint Martin de Tours sur la rive droite de la Loire en face de Tours; les vestiges du monastère se trouvent aujourd'hui sur le territoire de la ville de Tours.

Depuis la plus haute antiquité, la situation de Chalonnes au confluent du Layon et de la Loire a été particulièrement imposante. C'est un des lieux le plus anciennement habité de l'Anjou ; le seul où l'on trouve des traces de vie humaine préhistorique. Sa situation favorable avait incité les Druides à y fonder un monastère dont le rayonnement s'étendait très loin aux alentours.

Pour détourner le paganisme, Saint Maurille vint s'y installer et y accomplir des miracles. Les Romains ont laissé des traces de leurs occupations sur la colline de Pierre-Cou. Les évêques d'Angers qui étaient barons de Chalonnes, ont pu bâtir un château féodal dont il subsiste des vestiges encore imposants.[10]

En revanche, la venue des Normands, en 853, sonne le glas des années paisibles. Comme de nombreuses communes, Chalonnes subit les pillages et les massacres. La population, pour se protéger, creuse de nombreux souterrains.[11]

La seconde donation de l'évêque d'Angers, Hubert (1006-1047) est celle de l'oratoire de Saint Vincent de Chalonnes, appelée anciennement le monastère d'Aia.[12]

En 1045-1050, Inisien moine et médecin à Marmoutier fut appelé à Angers. Il y rencontra l'abbé Vulgrin qui, depuis 1037 dirigeait l'abbaye de Saint-Serge. Tous deux firent témoins de la donation importante que l'évêque fit à Marmoutier de terres auprès de Chalonnes.[13]

C'est à Chalonnes, en l'église Saint Maurille, qu'a lieu l'unique mariage, célébré avec un faste inouï, de Gilles de Rais (1405-1440), baron de Rais, seigneur de Retz, le fameux "*Barbe Bleue*", avec sa cousine Catherine de Thouars (1406-1447).

Les établissements religieux, habiles à faire exempter leurs propres transports, deviennent eux-mêmes péagiers ; un âpre conflit qui opposa, après 1140, l'abbaye de Fontevrault à l'évêque d'Angers Ulger de la concurrence entre les Ponts de Cé détenus par la première et celui de Chalonnes nouvellement lancé par le second.[14]

Durant les guerres de religion, Chalonnes s'oppose au pouvoir royal. Henri IV devenu souverain, une grande partie de la province d'Anjou, hormis Angers et Saumur, refuse de reconnaître ce roi huguenot. Les ligueurs de Chalonnes refusent de se rallier au roi. En 1593, s'étant fait catholique, la paix revient en Anjou. Quelques régiments catholiques parcourent les bords de la Loire, dégageant les abbayes de Bourgueil, Saint-Florent, Beaufort, Chalonnes, etc. Cela n'empêche pas Condé d'être dans la commune étudiée en 1565.

L'auteur décrit, non sans émotion, les épreuves imposées aux habitants : ils « souffrirent non seulement des luttes entre catholiques et protestants, mais encore des pillards ».

Ceux-ci étaient nombreux : voleurs, malandrins, estaffiers (souteneurs de mauvais lieux ou gardes du corps), torcheurs de rottes, désolèrent toute la région et même la province. Les chefs étaient traqués, condamnés et exécutés. Les bandes de gueux se multipliaient, leurs désordres redoublaient. La vie était bien dure pour les pauvres Chalonnais.

Jacques de Sérazin Gabriel, sieur de la Saulaye, sénéchal de Chalonnes, y demeurant paroisse Saint Maurille et Gabriel de Sérazin eurent acte de la représentation de leurs titres le 5 novembre 1668.[15]

Lors de la réunion des députés des paroisses des cinq sénéchaussées d'Anjou, le 9 mars 1789, une grosse question est abordée : l'exclusion éventuelle de l'assemblée des officiers des justices seigneuriales. L'affaire est présentée par Leclerc, député de Chalonnes, ami de Laréveillère-Lepeaux.

En 1817, le manque de blé cause une violente émeute. Suite aux nouveaux décrets instaurant la libre circulation, la denrée est chargée à Chalonnes, qui sert de port d'embarquement pour toutes les Mauges. Aux environs, les gens accusent les commerçants de la commune d'avoir accaparé le blé et de vouloir les faire mourir de faim. Dans la nuit du 9 au 10 juin, une troupe armée envahit la ville et crée l'émeute. Il faut attendre le lendemain pour qu'un capitaine de gendarmerie et vingt de ses hommes, arrivant tout droit d'Angers, tentent de rétablir le calme.

---

[9] Histoire de l'abbaye de Marmoutier par Dom Edmond Martène tome 1, page 73

[10] Renseignements tirés de Wikipédia.

[11] Mathilde Chollet, idem.

[12] Histoire de l'abbaye de Marmoutier par Dom Edmond Martène tome 1, page 296.

[13] Etudes sur la médecine du X° au XII° siècle. Les Médecins de l'Ouest de la France aux XIème et XIIème siècles, par le Docteur Dubreuil-Chambardel, page 22.

[14] Histoire des Pays de la Loire : Orléanais, Touraine, Anjou, Maine par François Lebrunb cde 1772, pages 133 et 134.

[15] Recherche de la noblesse dans la généralité de Tours en 1666, procès-verbaux de comparution publiés et annotés par l'Abbé Louis Chambois et Paul de Farcy, 1885, page 699.

Renseignements complémentaires :

- Activités historiques très anciennes : préhistoire (plus ancien site habité de l'Anjou,) on a retrouvé sous le rocher de Roc en Paille des traces d'habitation datant de 15.000 ans. Les traces d'un oppidum retrouvé à Pierre Cou entre Loire et Layon révèlent la présence d'une civilisation celtique vers 800 avant J.C.
- Au premier siècle après JC, Chalonnes est occupé par les Romains et plusieurs notables de l'époque s'y font construire des villas (notamment aux Malpavés). Un temple est également érigé à l'emplacement de l'église Notre Dame.
- Au Vème siècle, St Maurille qui deviendra évêque d'Angers évangélise la ville et dresse son Hermitage à l'emplacement de l'église actuelle.
- Au IXème siècle, les Normands remontent la Loire et pillent les cités et monuments. Ils resteront près d'un siècle sur l'île.
- La fin du Moyen-âge est marquée par d'importants défrichements. Dès 1500, on commence à exploiter le charbon à Ardennay. Au début du XVIIème siècle, Chalonnes, Chaudefonds et St Aubin produisent 1.200 tonnes par an.
- Avec l'exploitation des mines de charbon, la culture du lin et du chanvre dans la vallée et de la vigne sur les coteaux, Chalonnes devient un important centre commercial sous l'Ancien Régime.
- Chaque jour, une quarantaine de bateaux font escale aux quais, chargés de sel, de charbon ou de chaux. En 1777, on entreprend de canaliser le Layon entre Thouarcé et Chalonnes afin de faciliter le transport de marchandises. Le charbon et le vin notamment sont transportés jusqu'au port de Nantes.
- Les guerres de Vendée mettent un terme à cette période de prospérité.
- Au début de la Restauration, il n'y a pas de ponts entre Tours et Nantes ; à Chalonnes, le Layon est franchi par un pont (à l'emplacement actuel) mais il n'y a pas de pont sur la Loire. Diverses ordonnances royales vont autoriser la création de ponts ; une ordonnance du 24 août 1838 autorise la construction d'un pont suspendu qui sera achevé en 1841.
- En 1845, la route départementale n°14 rejoint St Georges et se raccorde ainsi à la grande route Royale Angers-Nantes. A la fin du XIXème siècle, des bateaux à vapeur organisent des excursions sur la Loire.

Guerres de Vendée :

Pendant la guerre de Vendée, Chalonnes fut le théâtre de sanglants combats passant tour à tour entre les mains de Chouans et de Républicains.

Les Vendéens n'adoptaient aucune marque particulière ; si les uns portaient des cocardes blanches, d'autres en avaient de rouges ou de vertes ; beaucoup ornaient leurs larges chapeaux de papier déchiqueté, de feuilles d'arbres, de plumes ou de rubans aux couleurs éclatantes et variées ; la plupart ne se distinguaient par aucune livrée.[16]

Cathelineau et Stofflet donnèrent, à cette époque, un exemple d'abnégation et d'humilité qui mérite autant de qu'un éclatant triomphe. Ces deux héros, aussi modestes qu'intrépides, s'estimaient indignes de rester à la tête d'une armée qu'ils avaient formée et conduite à la victoire ; ils disaient à leurs soldats : « *Nous sommes aussi braves que les nobles, mais les nobles savent mieux faire la guerre que nous ; allons les chercher* ».

On suivit ce conseil ; d'Elbée et Bonchamps, tous deux hommes d'honneur et d'un généreux caractère ; forcés de se mettre à la tête des paysans de Beaupréau et de Saint-Florent, prirent le pas sur Cathelineau et Stofflet, descendus au second rang. Ceux-ci pleins de déférence pour ces gentilshommes, se proclamèrent heureux et fiers de servir sous les ordres.

Gauvilliers et Boisard, commandants de la garde nationale d'Angers, réunissaient toutes les troupes disponibles pour prendre une revanche des humiliants échecs des républicains. Ils dirigèrent une forte colonne sur Montjean et Jallais, dont ils espéraient faire le centre de leur manœuvre. Cathelineau chargé de leur intercepter la route, s'empara d'un convoi de munitions. Stofflet marchait sur Saumur, lorsqu'un nommé Luçon, de Saint-Laurent de la Plaine, lui apporta à Vihiers l'avis que les patriotes commettaient toutes sortes de crimes à Chalonnes et aux environs.

Stofflet, abandonnant les projets qu'il paraissait avoir formés sur Saumur, rétrograda vers Saint-Lambert, où se trouvaient d'Elbée et Bonchamps, et les détermina sans peine à tenter une entreprise pour secourir Chalonnes.

L'armée catholique se présente le 21 mars 1793 devant cette ville. Huit cents gardes nationaux, assez bien organisés et équipés, s'y trouvaient rassemblés, avec douze cents paysans qu'avait recrutés le directoire d'Angers, sous les ordres de Letourneaux et de la Perraudière. La population, imbue des idées révolutionnaires, secondait la garnison ; les femmes fabriquaient des cartouches pendant que leurs maris veillaient à la garde de la place ; mais la ville, située sur un bras de la Loire, dominée par des collines et ouverte de toutes parts, ne présentait aucun ouvrage défensif.

Quatre-vingt gardes chalonnais avaient été faits prisonniers dans la bataille de Cholet. Bonchamps, d'Elbée et Stofflet en envoyèrent deux au maire avec la sommation suivante, signée de leurs noms et de celui de l'aumônier

[16]Stofflet et la Vendée, par Edmond Stofflet, page 43.

Barbotin : « Messieurs les habitants de Chalonnes, - *MM. Les généraux de l'armée catholique, au nombre de cinquante mille hommes, vous envoient MM Rousseau et Lebrun pour vous engager à vous rendre, au nom de Dieu, de la religion et des prisonniers chalonnais. Si vous disposez à faire résistance, vous pouvez compter sur la dévastation de votre ville. Si, au contraire, vous vous rendez, vous aurez une grâce entière ; vous nous apporterez vos armes et vous nous donnerez quatre notables pour otages. Nous allons chez vous au nom de l'humanité Signé : Barbotin, aumônier, Stofflet, d'Elbée et Bonchamps* ».

A neuf heures du matin, les prisonniers Lebrun et Bousseau traversèrent les avant-postes des deux armées et remirent à Vial, maire de Chalonnes, la lettres des chefs vendéens, en présence du commandant des troupes républicaines et de la municipalité.

On convoqua tout de suite un comité militaire. Letourneaux et la Perraudière interrogèrent les deux messagers sur les forces et les dispositions de l'étrange armée venue devant la ville : « *Vous connaissez vos forces, répondit Bousseau ; défendez-vous si vous êtes en état de résister à environ vingt mille ennemis qui traînent avec eux huit pièces de canon, à savoir : une de 16 prises à Coron sur les Saumurois, une de Chalonnes, une d'Angers et cinq de Cholet, toutes de 4 ou à peu près. Si, au contraire, vous vous croyez trop faibles pour opposer de la résistance, évitez à nos concitoyens le pillage, l'incendie et le massacre, retirez-vous* ». Ce dernier parti prévalut. Les officiers se dispersèrent ; déjà leurs troupes se débandaient. La municipalité fit une réponse vague à la sommation des Vendéens, et, à onze heures, les prisonniers, fidèles à leur parole, rapportaient ce résultat de leur triste mission.

« *A trois quart de lieue de Chalonnes,* raconte Bousseau, *nous rencontrâmes la cavalerie des royalistes. Les chefs étaient en tête. Je remis la lettre à Bonchamps et me disposais, ainsi que Lebrun, à reprendre une place parme les prisonniers ; mais deux cavaliers reçurent l'ordre de nous prendre en croupe*.

L'armée catholique entra dans Chalonnes et rendit aux prisonniers leur liberté, selon sa promesse ; elle brûla pour toute vengeance, les papiers et les écharpes des administrateurs. Les habitants livrèrent leurs munitions de guerre, et les troupes républicaines gagnèrent en désordre la ville d'Angers.

Cette capitulation irrita la rage des révolutionnaires. Le 23 mars, les commissaires conventionnels Richard et Choudieu invitèrent « *les soldats de la liberté* », dans une proclamation pressante, à faire « *rentrer dans la poussière ces hommes assez vils pour conspirer contre leurs droits* ».

« *Vous avez éprouvé à Chalonnes,* s'écriaient-ils, *un revers qui vous donne une leçon utile. Des Républicains fuirent devant des brigands ! Le drapeau de la liberté se baisser devant l'étendard de la contre-révolution ! Ah ! Le sang bouillonne à cette idée. Hâte-vous de faire oublier ces outrages horribles faits à la patrie !* »

Le conseil général de Maine et Loire arrêta un nouveau plan d'attaque. Trois colonnes partant d'Angers, Doué et Thouars se portèrent dans les directions de Saint-Lambert, Vihiers et Bressuire pour marcher ensuite de concert et briser devant elles toute résistance. Ce mouvement commença le 25 mars.[17]

Chalonnes fut évacué malgré l'avis et les efforts du maire ; la maison de ce magistrat fut pillée ; mais il n'y eut pas d'effusion de sang. Après la prise de Chalonnes, l'armée catholique venait de se dissoudre, lorsque Pierre Cathelineau, ouvrier et frère du général vendéen, envoyé par lui dans cette ville pour acheter des habits, fut arrêté ; on le conduisit à Angers, où il fut traduit devant une commission militaire, qui le condamna à mort et le fit fusiller dans les vingt-quatre heures.[18]

En 1794, les 1ère et 2ème compagnies franches des Côtes-du-Nord étaient réunies au 2ème bataillon de la République et marchaient avec lui. Le 2ème bataillon avait été formé le 21 septembre 1792.[19]

Le 2ème bataillon de la République quitta Quiberon pour se rendre à Lorient, où il était encore au mois de novembre 1794. Ramené dans la Loire-Inférieure, il occupait Machecoul en janvier 1795, tint garnison à Nantes au mois de février et fut en course dans la Vendée et l'Anjou pendant trois mois. Il vint se remettre à Angers, à la fin avril, et alla ensuite camper à Gonnord (Maine et Loire), en juin et juillet. !!!! De là, il fut envoyé à Ingrandes, puis à Montglone (Saint Florent le Vieil) ; il y séjourna du mois d'août au mois de novembre, pour passer à Beaupréau, où on le trouve stationné de mars à mai 1796. Le dépôt se tenait alors à Doué. De Beaupréau le bataillon fut transféré à Chalonnes et de cette ville dans la Loire-Inférieure, à Machecoul, au mois de septembre.[20]

Tout respirait la guerre autour de Stofflet. Ses compagnies permanentes s'apprêtaient à la continuer, et lui-même envoyait aux cantons de la Chouannerie, qui n'avaient pas encore adhéré tous au traité, l'invitation de combiner avec les royalistes de l'Anjou et du Haut Poitou leurs opérations militaires.

Voici la lettre de Stofflet qui accréditait le délégué de Stofflet auprès des Chouans : « *Au nom du Roi - M. Barbot, officier des armées catholiques et royales de la Vendée, est chargé de se rendre dans le pays des Chouans pour conférer avec les commandants sur la situation actuelle de la Vendée et sur la leur ; il leur fera part de nos sentiments et de ceux des officiers restés fidèles à leur religion et à leur roi. Il nous instruira de la situation de l'ennemi*

---

[17] Stofflet et la Vendée, par Edmond Stofflet, pages 43 à 47.
[18] La Loire historique, pittoresque et biographique par G. Touchard-Lafosse, tome IV, 1ère partie, de 1843, page 161.
[19] Les volontaires nationaux pendant la Révolution, tome III, par Hennet, page 299.
[20] Idem, page 311.

dans les cantons des chouans, afin de pouvoir agir de concert avec eux dans nos opérations militaires ». Donné à Maulévrier, le 13 mars 1795, l'An III du règne de Louis XVII.

De son côté le général Canclaux mettait en mouvement une grande partie de ses troupes ; la ligne circulaire de postes retranchés resserra son rayon. Stofflet fut enfermé dans un filet dont les mailles étroites se fermaient chaque jour davantage ; il portait contre elles des coups qui n'étaient pas sans gloire, mais il manquait de forces suffisantes pour assurer le succès. L'espérance, cette compagne des âmes héroïques, ne l'abandonnait cependant pas encore dans cette détresse, il écrivait le 27 mars : « Nous *avons battu les Bleus à Chalonnes le 18 mars ; ils ont perdu environ trois cents hommes et beaucoup de blessés. Le 22, nous nous portâmes contre ceux qui occupaient le poste de Saint-Florent, mais leur grand nombre et leur position avantageuse nous forcèrent à nous retirer après une fusillade très vive ; notre perte a été très petite heureusement et moindre que celle de l'ennemi ; nous avons été obligés de laisser une pièce de canon ». Donné à Maulévrier, le 13 mars 1795, l'An III du règne de Louis XVII.*[21]

Séance du 1er juin 1796 : Le Directoire accorde des secours, à savoir : 300 francs mandats au citoyen Fourquaud-Gabache, dit B*ien-Aimé,* volontaire au 2ème bataillon de la 61ème demi-brigade, dont la femme, comme il ressort dans plusieurs pièces jointes au dossier, était attachée au même bataillon et, mutilée par les Chouans lors de l'affaire du camp Chalonnes (28 Ventôse an IV, soit le 18 mars 1796), mourût des suites de ses blessures (lesdits Chouans lui avaient arraché ses boucles d'oreilles et volé son portefeuille contenant 5.000 livres, c'est-à-dire la totalité de sa fortune et de celle de son mari). Arrêté du 13 Prairial an IV (01 juin 1796), signé Reubell, Carnot, Revellière-Lépeaux.[22]

Epoque contemporaine :

À la réorganisation administrative qui suit la Révolution en 1790, Chalonnes est chef-lieu de canton (de Chalonnes) dépendant du district d'Angers, puis en 1800 de l'arrondissement d'Angers.

Au XVIIIème siècle, l'industrie des fours à chaux se développe en même temps que celle des mines de charbon. Plusieurs mines de houille ouvrent sur les communes de Chalonnes, Chaudefonds et Saint-Aubin. Le Layon est alors canalisé puis utilisé pour le transport de vins, minerais et autres produits de la région.

La Société des Fours à Chaux et Carrières de l'Ouest exploitait encore des fours à chaux à Chalonnes en 1965.

Il faut attendre le milieu du XIXème siècle pour voir se développer les ponts sur la Loire; période où fut construit celui de Chalonnes, mais aussi ceux d'Ingrandes, Montjean, Les Rosiers, Saint-Florent et Saint Mathurin.

Les ponts suspendus de Chalonnes, situés au confluent de la Loire et du Layon, ont été construits en 1840 et mis en service l'année suivante.

À la fin du XIXème siècle est construit un réseau secondaire de chemin de fer, le Petit Anjou. La Ligne Cholet-Nantes passait par Chalonnes.

Après la déclaration de guerre du 3 août 1914 (Première Guerre mondiale), le pays n'est pas préparé à accueillir un grand nombre de blessés. Les villes sont mises à contribution pour créer des "*hôpitaux temporaires et complémentaires*". Le 9 septembre, à l'initiative de M. Frémy, maire et conseiller général, l'hospice Gayot accueille des blessés du conflit. Cette ambulance de vingt lits, dénommée "*Hôpital Bénévole 123bis*", fonctionnera jusqu'au 31 décembre 1918. 372 blessés ont été inscrits au registre des entrées.

Au cours de la Deuxième Guerre mondiale, l'armée allemande arrive en Anjou le 19 juin 1940. Le passage de la Loire est vaillamment défendu, notamment à Chalonnes comme aux Ponts-de-Cé et à Saumur. Les ponts sont détruits pour couper la route à l'ennemi. Le pont suspendu de Chalonnes est détruit le 20 juin à 0h15. Remplacé dans un premier temps par un pont de bateaux, les allemands installent rapidement un pont en bois. Ce pont en bois est disloqué sous l'effet des glaces le 26 décembre 1940. On instaure alors un bac pour traverser le fleuve. Le pont que l'on connait aujourd'hui a été inauguré le 25 juillet 1948 (pont en ciment armé soutenu par un système de câbles).

L'île de Chalonnes est le théâtre d'affrontements à la Libération. Le 26 août 1944, trois hommes des FFI tombent au combat durant des accrochages avec les troupes allemandes, qui tiennent encore la rive gauche de la Loire. Quelques jours auparavant, c'est à Rochefort que les troupes allemandes s'illustrèrent.

Sur le monument aux morts de la ville sont gravés sur le marbre les noms de 143 enfants de la localité qui sont morts dans les divers conflits.

Le lieu dit : Désert23:

1181 « boscus deserte sub Rupforti » (le bois de Deserte sous Rochefort), ceci est la plus ancienne mention de ce lieu, figurant dans les archives de l'Hôtel Dieu d'Angers.

Désert, dont le nom originel est Deserte, a le sens ici de solitude, alors que d'autres lieux-dits de ce nom désignent des zones de défrichement.

---

[21] Stofflet et la Vendée, par Edmond Stofflet, pages 325 à 326.

[22] Recueil des actes du directoire exécutif : procès-verbaux, arrêtés, instructions, lettres et actes divers tome second, par A. Debidour, page 523.

[23] Renseignements tirés d'un site Internet concernant Chalonnes sur Loire.

C'était une île recouverte d'une forêt dense, peuplée de nombreux animaux sauvages, difficile d'accès, type même de la solitude forestière. Le Goff, dans « Un autre moyen Age » indique que l'on trouve souvent au moyen Âge les thèmes du « *désert forêt* » où s'installent les ermites pour méditer, loin de l'agitation des villes et villages.

Saint Bernard (1200) écrit : *« les forêts t'apprendront plus que les livres. Les arbres et les rochers t'enseigneront des choses que ne t'enseigneront point les maîtres de la science…* ».

Cette île était une dépendance du domaine de la famille d'Anjou jusqu'au XIIème siècle. Vers 1181-1183, le comte Henri II Plantagenêt, aussi roi d'Angleterre, dans une cour plénière tenue au Mans, en dota l'Hôpital Saint Jean Baptiste d'Angers nouvellement fondé.

La tradition « *Rain et Bâton* » est un usage remontant à la plus haute antiquité et qui paraît commune à tous les peuples du Nord : *« Chez les anciens, une simple parole, un serment et même une charte ne suffisaient pas pour opérer la translation ou l'investiture ; il fallait y joindre un symbole déterminé par les lois et les coutumes, ayant une certaine affinité avec l'objet donné ou vendu. Ainsi une glèbe (motte de terre) ou un gazon pris dans un domaine et posé dans les mains du nouveau propriétaire, était le signe de la mutation et pour indiquer qu'on ne transmettait pas seulement le sol, mais encore toutes ses productions, on y ajoutait un bâton, symbole du commandement, et quelquefois un couteau ou un glaive pour signifier le droit d'abattre, d'expulser, de couper, de moissonner. Un anneau, une bannière, une crosse et même les cordes des cloches servaient encore de symboles de translations, suivant la nature du bien ou de la dignité transférée.*

Le donataire ou l'acquéreur conservaient précieusement ces symboles et on en a trouvé un grand nombre dans les anciennes églises, attachés à des chartes ou bien portant le nom des vendeurs ou donateurs et la désignation de l'objet aliéné. On a trouvé des bâtons entourés de bandes transversales de parchemin ou de plomb sur lesquelles on avait écrit les actes de transmissions.

Quelquefois on rompait le bâton en deux parties, dont l'une était remise au vendeur et l'autre à l'acquéreur ; un rapprochement constatait la convention ».[24] (Cette coutume semble avoir été appliquée en Anjou).

La Grande Isle de Chalonnes fut donnée de cette façon en 1096, par le comte Foulque le Réchin à Saint Maurice d'Angers et à l'évêque « *…et afin que cette donation et concession ait perpétuité, une ferme et inviolable vigueur, nous avons ordonné que le don que nous avons fait par la position du couteau sur le grand autel, soit écrit devant personne expérimentée es lois* ». Est-ce que Déserte a été donnée de cette façon ? Il semble que c'était la coutume en Anjou à cette époque.

Les bois de Désert n'étaient pas peuplés que de bêtes sauvages, on découvre par exemple dans les Archives qu'en 1301 l'Hôtel Dieu s'approprie des bestiaux qui « *pacageaient dans les bois de Déserte* » sans autorisation ; leur propriétaire, Macé des Aulnays devra payer au prieur et frères de l'Hôtel Dieu l'amende de 10 livres. Des défricheurs et quelques cultivateurs se sont installés dans ces lieux, profitant de l'abondance de bois, gibier et poissons.

En 1360, il est fait une saisie de porcs trouvés dans les bois et confisqués au profit de l'Hôtel Dieu, les religieux ne plaisantaient pas avec les contrevenants. A la suite de cela, ils font établir une reconnaissance du droit de saisie et confiscation. Vers 1400, l'île hébergeait environ 500 pourceaux, les chênes étant abondants, ils se nourrissaient de glands.

Entre l'Hôtel Dieu et l'évêque d'Angers, seigneur de Chalonnes, *« le torchon brûle* », ce dernier prétendant avoir seul le droit de chasse dans les bois de Déserte. Un arrêt du Parlement en 1411, débouta le prélat de ses prétentions. Mais ce n'est pas fini, en 1450 « *commission est donnée par l'évêque d'Angers à son sénéchal de Chalonnes pour commettre des experts aux fins de planter des bornes pour éviter le procès prêt à mouvoir entre lui et l'Hôtel Dieu à cause des bois de Déserte* ».

En 1451, un abornement des bois et des eaux limita le domaine épiscopal au bois de la motte Guyon et à l'île de Candais.

En 1507, l'île de Déserte commence à se peupler : « *acquêt par le prieur de l'Hôtel Dieu de Gilles Cailleau, d'une maison, jardin terre, saulaie, issues, sise au lieu et isle de Déserte, près Chalonnes, qui fut à André Branlard, joignant le bois de Déserte au dit prieur…* ».

En 1540 le prieur de l'Hôtel Dieu y fit construire pour ses religieux convalescents « *un logis secret destiné à s'y retirer sans être sujet aux allées et venues des forestiers* », près de la source Saint Laurent « *juxta fontem sancti Laurenti* ».

Le premier bail général de l'île est de 1548, il comprend : les maisons, jardins, terres labourables, prés, pâtures, herbages, ruches et moutardes, ainsi que les droits de chasse et de pêche ; sa durée est de 7 ans.

L'origine de la moutarde se perd dans la nuit des temps, il est quasiment certain que les égyptiens l'utilisaient déjà pour rehausser le goût des viandes, Athènes et Rome en appréciaient l'usage médical et culinaire. L'homme a toujours attribué à la moutarde une multitude de vertus : administrée en aliment, elle fortifie la tête, la gorge, les yeux, elle facilite également les expectorations pulmonaires ; elle aurait aussi des vertus digestives et antiseptiques. Le nom

[24] Bulletin historique de la Société des Antiquaires de la Morinie, 1857/1861, pages 637 et 638.

de moutarde date du début du XIIème siècle et vient de « *moût* » pour désigner des graines de sénevé broyées avec du moût de vin.

Jusqu'à la fin du moyen âge, le miel fut la source principale de sucre en Europe. Sa production était également soutenue par les besoins de cire pour les cierges rituels de l'église ; d'où l'intérêt des ecclésiastiques pour l'apiculture. Jusqu'en 1850, les abeilles étaient élevées dans des ruches fixes, soit des troncs évidés, soit des cloches de tortillons de paille de seigle serrés. Le nom de ruche nous a été transmis par un bas latin « *rusca* », attesté au VIIIème siècle.

La pêche représentait une activité importante car la religion imposait de nombreux jours maigres (environ 150 jours par an). Des pêcheries existaient à Désert, il y avait des boires nombreuses, (anses que forme la Loire dans son cours) naturelles ou artificielles que l'on fermait au moyen de vannes (il en reste encore aujourd'hui de visibles) pour capturer ou conserver le poisson.

Des inondations importantes et surtout celle de 1660 firent de gros dégâts, ce qui obligea l'Hôtel Dieu, en 1690, à exécuter des travaux importants de turcies (levées) pour la protéger.

De nombreux fermiers se succédèrent ; grâce aux inventaires de propriétés effectués à chaque cession, nous avons un descriptif des lieux très précis, surtout celui du 20 Juin 1870, occasionné par le départ du fermier Barrault. Les Hospices d'Angers afferment pour douze années à messieurs Allard père et fils, suivant l'adjudication passée devant monsieur Neveu, notaire à Angers.

Etat des lieux de la ferme de Désert :
- Maison d'habitation
  - Rez-de-chaussée, cuisine, vestibule, salle à manger, boulangerie avec grenier au dessus.
  - Premier étage, chambres à feu (avec cheminée) et froides.
  - Grenier sur la maison d'habitation.
- Servitudes :
  - Ecurie aux vaches.
  - Toits à porcs et lieux d'aisances.
  - Autres toits à porcs et puits.
  - Ecurie aux chevaux et grenier au dessus.
  - Buanderie formant un petit corps de bâtiment détaché. Dans cette buanderie on remarque une rande et une petite panne en terre cuite, en bon état (une panne est une grande cuve en terre de 200 à 500 litres dans laquelle on entasse et on lessive le linge). Le four est hors d'état de service par suite des tassements qui se sont produits dans les fondations. Le four dont il est question ici, est le four à sécher le chanvre.

Terres, prés, pâtures, comportant :
- Jardin clos de murs comportant un if, cinq abricotiers, vingt cinq pruniers, quatre cerisiers, vingt poiriers, huit pommiers.
- Petite pâture du jardin.
- La Pâture aux bœufs.
- La Pâture du bois d'en bas. Je ne vais pas faire l'énumération de toutes les parcelles, mais pour celle-ci, à titre d'exemple, j'en cite l'inventaire : on compte sur la haie nord, 43 souches de frênes, 101 souches d'érables, 25 souches d'ormeaux, 1 frêne futaie et 2 ormeaux futaie.
- Sur la haie au levant, 32 souches de frênes, 6 souches d'érables, une autre souche d'érable à deux têtes et une autre souche d'érable à trois têtes, 7 souches d'ormeaux et deux souches de saules.
- A l'intérieur, 37 souches de frênes, 14 souches de chênes, 52 souches d'érables, 18 souches d'ormeaux, un frêne futaie, 16 ormeaux futaie et un vieux poirier.

Dans cette énumération, il n'est question que de souches d'arbres parce que l'ancien fermier a émondé ces arbres avant de partir.

Autrefois, lorsque le niveau de la Loire était normal, la diligence d'Angers à Chalonnes passait devant Désert, elle avait auparavant traversé la Loire aux Lombardières, puis elle passait le Louet sur un bac lorsque le pont était détruit et entrait dans Chalonnes par le pont du Layon. La route était mauvaise dans l'île (elle l'est encore aujourd'hui) mais ce trajet était le plus court.

Désert est aussi connu pour ses mines de charbon. Le premier puits débuta en 1839, celui en bordure de la ferme de Désert est mis en service vers 1856.

Aujourd'hui, ce puits est toujours visible mais son accès est dangereux car non protégé, un reste de bâtiment le rappelle, là où avait lieu la fabrication des briquettes de charbon, confectionnées sur place et ensuite acheminées par voie d'eau jusqu'à Nantes ou Saint-Nazaire.

Désert a été une maison de maître imposante, une grande exploitation agricole. Son plan est atypique pour une île de Loire, en effet, sa forme en « U » est le seul exemple en vallée. La maison est disposée en façade autour d'un

escalier central desservant les pièces de l'étage. De chaque cotés les bâtiments de servitudes disposés symétriquement et la cour fermée forment un ensemble harmonieux.

Les puissantes piles et contreforts du côté Est ont supporté la grange hors d'eau, l'écurie était au dessous. Le mur nord abritait six soues à cochons et le mur ouest était occupé par les écuries avec un grand grenier au dessus.

Aujourd'hui c'est une ruine encore imposante malgré les dégradations du temps mais surtout celles des hommes, certains maçons n'hésitaient pas à venir se servir en démontant les portes, les fenêtres les cheminées et même l'escalier en colimaçon, sans parler des pierres des bâtiments.

La communauté de communes ayant rachetée cet ensemble, a fait des travaux de consolidation et de protection pour, dans un avenir proche, y produire des animations culturelles. La protection de notre patrimoine est l'affaire de tous, c'est la mémoire de notre passé que nos petits enfants seront heureux de redécouvrir un jour.

Cette localité possède encore une richesse, bien connue des amateurs de vin :

Le vignoble couvre une superficie d'environ 1 400 hectares (dont 300 hectares pour les appellations communales) au sud-ouest d'Angers dans le département de Maine-et-Loire. Les vignes sont plantées à flanc de coteau dans le bassin du Layon. Seuls ont droit à l'appellation les vins récoltés sur les territoires de 27 communes dont Chalonnes-sur-Loire :

Le **coteaux-du-layon** est un vin blanc d'appellation d'origine contrôlée (A.O.C.) produit sur les coteaux bordant le Layon, un affluent de la rive gauche de la Loire. Cette appellation fait partie du vignoble de la vallée de la Loire. Le seul cépage autorisé, à l'exclusion de tout autre, est le chenin aussi appelé pineau de la Loire.

La robe des vins est jaune « soutenu » avec des reflets verts pour les vins jeunes à jaune « doré » avec des reflets ambre pour les vins âgés. Ces vins présentent des arômes caractéristiques de coing, poire et miel. La bouche est ronde et pleine, équilibrée par une vivacité rafraîchissante. Ces vins présentent une bonne garde en bouteilles (20 ans).

Les vins des coteaux-du-Layon sont des vins blancs moelleux, issus à 100 % du *« chenin »* récolté manuellement à surmaturité par tries successives. Ils s'associent très bien au foie gras. Ils s'apprécient également aisément à l'apéritif.

Personnalités liées à la commune :

- Jean-Baptiste Leclerc (1756-1826), homme politique français sous le Directoire (1795-1799), décédé à Chalonnes.
- Toussaint Bastard (1784-1846), médecin, directeur du Jardin des plantes d'Angers de 1807 à 1816 et directeur du Muséum d'Histoires Naturelles d'Angers de 1809 à 1816. Il écrivit la première Flore de l'Anjou en 1809.
- Marc Seguin (1786-1875), ingénieur et inventeur français, à l'origine des ponts suspendus de Chalonnes.
- Jacques Triger (1801-1867), ingénieur géologue français du XIXème siècle, directeur-adjoint des Houillères de Chalonnes.
- Ernest Chevalier (1820-1887), magistrat et ami de Flaubert, député, conseiller général et maire de Chalonnes.

Mopiller :

Au vu des renseignements laissés par Maurice Maupilier dans son ouvrage traitant de « *Nos Trois Branches* », nous savons que :

Mopillier Pierre, Maître en chirurgie à Chalonnes-sur-Loire, y décède le 4 janvier 1715, âgé de 56 ans (c'est-à-dire né en 1658-1659) a laissé de sa femme, Marguerite Piffard (1676-1733), deux fils et une fille.

L'aîné des fils est Raphaël Mopillier, né à Chalonnes le 10 mars 1710, reçu maître chirurgien juré à Paris, vers 1735, décédé le 10 février 1795 à Paris, âgé de 84 ans ; Jean-Baptiste-Antoine, est le cadet des deux frères. Il est né à Chalonnes en 1707. Maître chirurgien juré reçu à Paris, chirurgien des hôpitaux du Roi, chirurgien-major de la Compagnie des Indes, il rentre en France en 1736, va se fixer après 1737 dans l'Anjou, où il se marie, à Renée Cordon de la Longuehaye. Il décède le 10 décembre 1761 à Paris, âgé de 54 ans.

Dans le cadre de nos recherches actuelles, aucun autre renseignement les concernant (descendance éventuelle notamment), n'a été recueilli ou découvert.

Dans les archives du Maine et Loire à Angers, il existe un registre dans la série « E » (corporations d'arts et métiers), qui mentionne à la page 372 : E 3325 (carton - 1 pièce)

- 1711 : MAUPILLIER (MOPILIER) : « Acquêt par Pierre Maupillier, chirurgien à Chalonnes, d'une vigne *aux Fresnayes dans la paroisse de Saint-Maurille » (*commune de Chalonnes sur Loire)

Val de Loire entre Sully-sur-Loire et Chalonnes-sur-Loire

Brève description du bien :

Le Bassin de la Loire s'étend sur une vaste région dans le centre et l'ouest de la France, du sud du Massif Central jusqu'à la côte Atlantique. Le bien inscrit au titre des paysages culturels couvre une section du cours moyen du fleuve longue de 280 km, de Sully à l'est d'Orléans jusqu'à Chalonnes, à l'ouest d'Angers, englobant les lits mineur et, pour une grande part, majeur du fleuve. Le Val de Loire est un paysage culturel façonné par des siècles d'interaction entre le fleuve, les terres qu'il irrigue, et les populations qui s'y sont établies tout au long de l'histoire. La Loire a été un axe majeur de communication et de commerce depuis la période gallo- romaine jusqu'au XIXème siècle, favorisant ainsi le développement économique de la vallée et de ses villes. Les nombreux ouvrages destinés à « *chenaliser* » le fleuve pour la navigation et à protéger hommes et terres contre les inondations en témoignent, tels que les nombreux ports ou les levées maçonnées qui longent le fleuve.

La Loire a façonné tant les paysages ruraux, dans l'organisation du sol et les types de culture (maraîchage, vigne) que les paysages urbains. Les établissements humains, fermes isolées, bourgs et villes traduisent à la fois les caractéristiques physiques des différentes parties du fleuve et leur évolution historique. L'architecture en tuffeau et en ardoise, l'habitat troglodytique, la trame urbaine, en portant témoignage.

L'histoire politique et sociale de la France et de l'Europe de l'ouest au Moyen Âge ainsi qu'à la Renaissance, quand le Val de Loire fut le lieu du pouvoir royal, est illustrée par les édifices et châteaux qui en ont fait la célébrité : abbayes bénédictines d'abord, forteresses médiévales ensuite transformées à la Renaissance en demeures d'agrément, dotées de jardins et ouvertes sur le paysage. Aux 15ème et 16ème siècles, le Val de Loire a constitué une aire culturelle majeure de rencontres et d'influences entre la Méditerranée italienne, la France et les Flandres, et a participé au développement de l'art des jardins et à l'émergence de l'intérêt pour le paysage.

Le Val de Loire est remarquable pour la qualité de son patrimoine architectural, avec ses villes historiques telles que Blois, Chinon, Orléans, Saumur et Tours, mais plus particulièrement pour ses châteaux de renommée mondiale, comme celui de Chambord.

C'est un paysage culturel exceptionnel le long d'un grand fleuve. Il porte témoignage sur un échange d'influences, de valeurs humaines et sur le développement harmonieux d'interactions entre les hommes et leur environnement sur plus de deux mille ans d'histoire. Il illustre, plus particulièrement avec ses nombreux monuments culturels, à un degré exceptionnel l'influence des idéaux de la Renaissance et du siècle des Lumières sur la pensée et la création de l'Europe occidentale.

Chalonnes - Une Ile de Loire

L'été part en douceur, laissant au petit matin, de larges étendues de brumes entre les ponts ; celle-ci s'étale sur les différentes cultures et enveloppe les maisons.

L'île émerge petit à petit.

De la levée, on aperçoit les jardins ouvriers qui, bien entretenus, regorgent de différents légumes. Les maîtres des lieux cultivent avec soins ces petits potagers et se regroupent en fin de besogne à l'ombre des cabanes pour partager le verre de l'amitié.

L'île, où les saules, les léards[25] et les frênes têtards sont rois.

On y perçoit une certaine quiétude ; les jeunes y viennent apprendre à faire du vélo, les anciens, sur les plages, taquinent le poisson.

Pas de rue, pas de numéro, peu de portails et de clôtures, tout pour s'y perdre vous diront les passants de « Loire à vélo », mais des lieux-dits qui portent un nom et une histoire ; les anciens sont toujours prêts à nous compter celle-ci ainsi que les années de fortes crues.

[25] Les léards sont de gros et vieux peupliers typiques des bords de Loire.

Les sociétés nous invitent à apprendre un jeu propre au gens de Loire : la boule de sable.

En cette fin d'été, où la Loire ruisselle entre de larges bans de sable, les bateaux sont sur l'envers, proches des maisons et prêts à servir aux premiers bonds de la rivière. Une grande solidarité s'installe entre insulaires quand la Loire prend ses aises, et nous sommes heureux lorsque de nouvelles familles s'installent ici et s'y confondent ; elles deviennent alors un peu des « boutons de saule ».

Cette année avait lieu la dixième et dernière édition[26] du « Tour de l'île » qui par son côté associatif et non lucratif a fait découvrir ce petit paradis sans se prendre la tête, à des milliers d'invités.

De bons moments conviviaux et festifs partagés, où chacun s'est enrichi des vraies cultures et traditions d'une île de Loire, l'île de Chalonnes.

Le Lénine Café : une certaine idée du communisme...

Que le Lénine Café se présente comme un musée servant l'histoire et celle de Lénine en particulier, rien de bien choquant jusque là. Mais faire l'apologie d'un homme dont les zones d'ombres ne peuvent être passées sous silence, cela devient un peu plus gênant.

Car si Lénine a, n'en doutons pas au départ, voulu servir son pays et le sortir du joug tsariste à travers une idéologie et des valeurs nobles, il a surtout versé dans l'autoritarisme et la dictature pour les faire appliquer.

Rappelons-nous tout de même :

Nous sommes en 1917. En Russie, le Tsar Nicolas II est déchu et remplacé par un gouvernement provisoire très décevant. C'est à ce moment là que Lénine, antimonarchique et surtout marxiste convaincu, publie ses thèses d'avril :

- paix immédiate (les officiers russes imposent des conditions terribles à leurs soldats),
- pouvoir aux soviets (conseils d'ouvriers),
- usines aux ouvriers et terres aux paysans.

Septembre 1917, le gouvernement provisoire est renversé, discrédité par une tentative de coup d'état, et les Bolcheviks prennent le pouvoir, Lénine en tête. Très vite, le parti bolchevik devient le seul parti légitime avec officialisation dès fin novembre 1917 de la notion d'ennemi du peuple.

La menace d'une invasion allemande est telle que Lénine, qui veut à tout prix sortir son pays de la guerre signe l'armistice (Traité de Brest-Litovsk) le 3 mars 1918, très défavorable à la Russie, lui faisant perdre de larges territoires occidentaux.

D'où un grand ressentiment de la part de la population. En signant ce traité, Lénine signe son désaveu et plus l'opposition grandit, plus Lénine durcit son régime.

Malgré le traité, l'armée allemande envahit l'Ukraine, privant la Russie de ses ressources alimentaires et provoquant une famine terrible pour la population. C'est le début de la Guerre Civile. Lénine met en place les réquisitions qui sont en fait de véritables spoliations des paysans russes qui ne reçoivent aucune contrepartie.

Et c'est à partir de ce moment là que Lénine bascule dans la dictature, amalgamant contre-révolution et révoltes d'un peuple qui souffre.

Sa seule réponse sera l'instauration de la TERREUR ROUGE.

Il créé la Tchéka, police politique chargée officiellement de combattre la contre-révolution ; mais en réalité, la liste non exhaustive de ses exactions fait froid dans le dos : confiscations, expulsions, retraits de cartes d'alimentation, publications de listes d'ennemis du peuple, arrestations, exécutions sommaires de tout opposant au régime quel qu'il soit : paysans rétifs aux réquisitions (koulaks), grévistes, déserteurs, même les simples citadins qui échangent de la nourriture sont accusés de spéculation.

Puis, généralisation de la pratique des otages (des classes riches), incarcérés sans procès puis envoyés en camps de concentration, rapidement suivis par les déportations massives de tous les opposants au régime, clergé compris.

Alors non, Lénine n'est pas un enfant de cœur, un révolutionnaire c'est indéniable. Mais c'est bel et bien un dictateur, un bourreau et un tyran. Avoir une vraie fidélité à ses idéaux, soit, mais défendre l'image d'un Lénine pacifiste, sauveur de la nation : c'est tout simplement inacceptable. On ne peut pas idéaliser le bon côté de Lénine et fermer les yeux sur tout le reste. Ce n'est peut-être pas lui qui a inventé le goulag mais ça y ressemblait drôlement.

Et c'est bien pour ça que ça ne peut être qu'au nom de son action culturelle que la mairie de Chalonnes accorde ses subventions et ses aides aux amis du Lénine Café...

Chalonnes et les bords de la Loire

« En Loire, quand on touche un pont, on est toujours perdu » Mahaut, maître marinier.

Vers 1804 « il y avait à Chalonnes 48 mariniers patentés, parmi lesquels il en était qui possédaient de grands trains de bateaux qui font des voyages le long cours » (J.B. Leclerc – Mémoire pour la navigation).

[26] En effet, face au manque de bénévoles et à l'implication demandée, le groupe organisateur a décidé d'arrêter le Tour de l'Ile. Mais il pourrait renaître d'ici quelques temps sous une forme différente.

A Chalonnes sur Loire, les Marinies s'étaient constitués en société. Ils avaient comme patrons Sainte Catherine et Saint Clément. Le siège de la société était au « *Pigeon Blanc* » qui se trouvait alors au n° 9 de la rue Félix Faure. Pour jouer aux boules, ils se rendaient au « *Rivage* » rue des Marais, c'était leur maison de jeux.

La batellerie de Loire

La batellerie de Loire était autrefois très diversifiée, avec des bateaux dont l'usage était lié aux activités dominantes sur et à proximité du fleuve. Au fil des mois, nous vous proposons de découvrir progressivement les différents types de bateaux qui composaient la batellerie de Loire d'autrefois et aussi celle d'aujourd'hui. Pour ce mois-ci il s'agit de la Gabare.

La Gabare (ou chaland), de 20 à 30 mètres

C'est un ancien bateau de transport sur les rivières de la façade atlantique. Sur la Loire, il est aussi nommé « chaland ».

Chaland de Loire : principal bateau de transport en usage sur la Loire depuis le Moyen Âge jusqu'à la fin du XIXème siècle. Le terme "gabare" (voir ce mot), qui lui est souvent appliqué de façon un peu galvaudée, n'est apparu qu'à la fin du XVIIIème siècle. Le chaland de Loire, dont la forme a évolué au fil du temps, fut un peu, pendant plusieurs siècles, le semi-remorque de l'autoroute fluviale qu'était alors la Loire. Il descendait la Loire au gré du courant, et la remontait à la voile carrée, poussé par le vent de mer, et assemblé en "trains".

Le Futreau, de 6 à 8 m

Bateau de taille modeste et d'usage local, notamment pêche. Le fûtreau possède une architecture semblable à celle du chaland de Loire mais en plus petit. Il est gréé d'une voile carrée et équipé d'une petite piautre comme le chaland.

Les quais de Chalonnes sur Loire :

Le quai Victor Hugo et le quai Gambetta, dénommés par décret le 7 février 1905, s'appelaient précédemment quai Saint Maurille et quai Notre Dame.

La construction des quais et la plantation des platanes datent de 1856. Auparavant, ce n'étaient que rochers et banc de sables.

Ces nouveaux quais permirent alors la réception du charbon, des vins, des grains, des bois, des ardoises, etc. Sa situation sur la Loire en faisait l'entrepôt de toutes les marchandises des Mauges, pour être expédiées à Nantes et vice et versa.

Le long des quais stationnaient les gabares, toues, fûtreaux et autres bateaux à voiles, ainsi que les bateaux lavoirs, lieux de jacasseries intenses, où toutes les nouvelles du bourg se transmettaient.

Les « *venelles* » étroites et sombres, reliant les rues commerçantes Saint Maurille et Notre dame aux quais, étaient empruntées par les lavandières se rendant sur leur lieu de travail, ou par les mariniers se rendant sur leurs bateaux ou allant boire « une fillette » dans la rue des Noyers. Ces ruelles restent aujourd'hui un précieux témoignage de ces anciennes activités liées à la Loire.

Au fond des cours, le long de ces venelles, on peut encore voire quelques anciennes maisons de mariniers, serrées les unes contre les autres et bordées de jardins de rives tournés vers la Loire.

Le quai Gambetta s'est refait une beauté en 2011 en ouvrant à nouveau la Loire à tous les regards et son port à tous les bateaux de passage.

Les mariniers de Loire

La batellerie de Loire

Les quais de Chalonnes...

Le quai Gambetta en 1850

L'Industrie du charbon entre Loire et Layon Rappel Historique...

Trop peu d'Angevins savent que jusqu'en 1964, on extrayait du charbon en Maine et Loire.

L'activité des mines de charbon en Anjou s'étend de Doué la Fontaine à Ingrandes : les **mines d'entre Loire et Layon** regroupent les exploitations comprises entre **St Lambert du Lattay** et **Chalonnes sur Loire**.

Résumer l'ensemble de l'activité des mines de la Basse-Loire serait un travail énorme, c'est pourquoi nous nous contenterons de vous retracer les faits marquants de l'histoire des mines d'entre Loire et Layon.

Les textes qui suivent sont des résumés du livre "*Gueules noires au pays du vin blanc*", édité aux éditions Alan Sutton (2004).

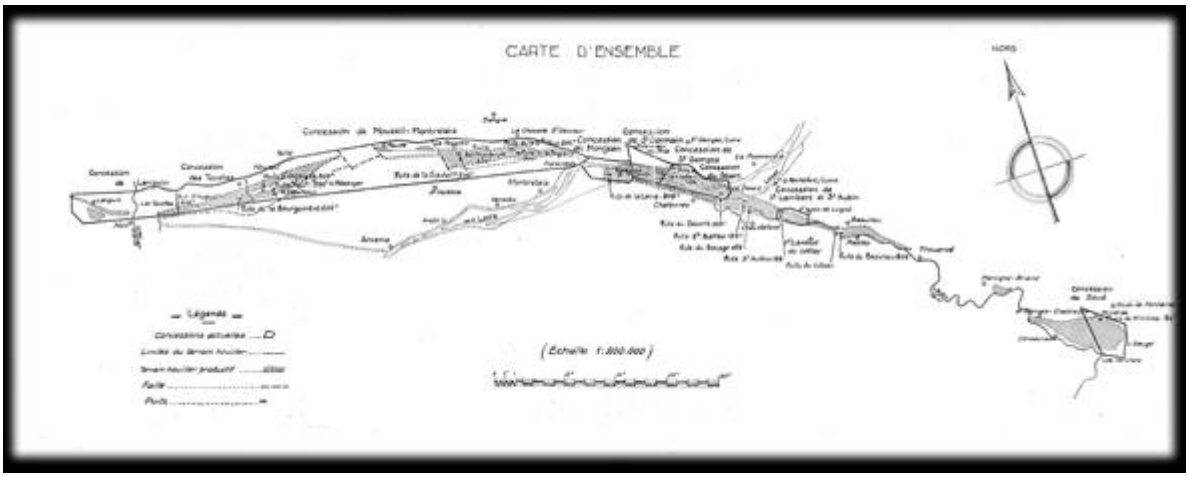

Carte des différentes concessions minières étalées le long du sillon houiller de Basse-Loire

I – Le temps des exploitations individuelles

On n'extrait le charbon à St Georges Châtelaison, Saint Lambert, Montjean et St Georges sur Loire que depuis le XVIIIème siècle. A Chalonnes, les premières fouilles remontent au XIVème siècle. Très peu de documents restent de cette époque. On sait seulement que certains propriétaires constatèrent la présence de charbon dans leurs champs ou vignes.

Dès 1494, d'après les comptes de Jehan Jollivet, receveur châtelain de la baronnie de Rochefort, deux puits existaient à Ardenay. Les procédés d'extraction étaient plutôt rudimentaires, le sol n'était creusé que jusqu'à une vingtaine de mètres. Le rendement était très faible. A l'époque, un dixième de la houille était versé au Roi (édit de Charles VI de 1413). Cet impôt fut ensuite supprimé par Henri IV.

Au XVIIème siècle, Louis XIV apprit qu'en Anjou, les recherches de houille allaient sans cesse en augmentation. Il donna ainsi au duc de Montausier, en 1689, et après lui à sa fille la duchesse d'Uzès, le droit de fouiller le terrain partout où du charbon était soupçonné. Les propriétaires ne devaient pas s'y opposer. Ce privilège accordé par le Roi causa beaucoup de froissements, de vexations, de contrariétés et d'ennuis.

Par suite des troubles causés par cette décision, un arrêt solennel du Conseil, en présence de sa majesté, maintint les habitants de l'Anjou dans la possession de faire valoir les mines de charbon de terre qui se trouvaient dans leurs domaines (4 janvier 1695).

Cet arrêt connu, les mines se multiplièrent. Les fouilles devinrent plus nombreuses et les propriétaires plus actifs. En 1750, sur les paroisses de St Maurille de Chalonnes, de Chaudefonds et St Aubin, on recense plus de 36 puits et une vingtaine de propriétaires. Les accidents étaient très courants, l'installation était si simple.

Lorsqu'un puits s'effondrait ou s'inondait, le propriétaire en faisait creuser un autre plus loin.

Cette manière d'agir aurait pu, par la suite, beaucoup gêner l'exploitation des veines de houille. Aussi se forma-t-il deux sociétés : l'une des mines de St Georges Châtelaison, l'autre des mines de Chaudefonds et de St Aubin de Luigné, encore appelée Cie Bault. C'est la seconde qui va nous intéresser plus particulièrement.

En 1753, un ancien fripier d'Angers, le sieur Bault, demanda à l'intendant de Tours l'autorisation d'avoir l'unique droit d'exploiter tous les puits existants dans la région. Il eut le plaisir de recevoir une réponse favorable. Fier du privilège reçu, il voulut s'emparer, avec des armes, de toutes les mines. Bault agissait toujours avec violence face au refus légitime des propriétaires. Ses ouvriers ne recevaient guère leur salaire, aussi, souvent, se livraient-ils au pillage et au meurtre. Le charbon n'était ni trié, ni nettoyé et il se vendait mal. La misère des mineurs les faisait plus ressembler à de malheureux vagabonds qu'à d'honnêtes ouvriers.

Cette vie de débauches et de brigandages exaspérait la population. Celle-ci intenta un procès à la compagnie. Bault et ses associés triomphèrent par arrêt du Conseil en 1760. Cela ne leur porta pas chance car, en juillet 1766, la

Compagnie fut dissoute, suite à des difficultés d'exploitation. D'autres propriétaires reprirent l'activité et se partagèrent les terrains, mais la Révolution de 1789 fit fermer la plupart des puits d'entre Loire et Layon.

Dès lors, l'apparition des concessions rationalisa les exploitations et permit de rouvrir les anciens puits.

II – Le temps des concessions

Le système de l'exploitation individuelle n'était pas sans inconvénients, tant sur le plan des conditions de travail – les accidents étaient fréquents – que sur celui d'une utilisation la plus rationnelle possible des ressources en charbon. Par ailleurs, passée une certaine profondeur, de l'ordre de 40 m, les moyens à mettre en œuvre nécessitaient d'importants capitaux. Aussi, au cours du XVIIIème siècle et non sans incidents locaux multiples, se mit progressivement en place le système dit de la concession par lequel l'Etat concédait l'exploitation des richesses souterraines à des sociétés qui, en contrepartie, prenaient des engagements de travaux (statuts de 1810).

C'est sous ce régime des concessions qu'au XIXème siècle l'exploitation du charbon connut son apogée.

1) La concession de Layon et Loire (1804-1898)

Elle s'étend de Rochefort à St Lambert. Les premiers concessionnaires furent Mr Gastineau et Roux. Les puits d'Ardenay en faisaient partie, de même que ceux du Roc (incendie vers 1870).

Les Malécots appartenaient également à la concession. On exploitait le charbon sur ce site par un puits de grande profondeur : "*Le Grand Puits des Malécots*" (1822 à 1873). On ferma la mine peu de temps après un grave incendie qui coûta **la** vie à 5 mineurs dont 2 sont restés au fond. Leur enterrement se fera sur le puits même, avec une foule impressionnante de 3000 personnes.

Layon et Loire fut sans doute la concession la plus importante de toute l'histoire du Bassin de la Basse-Loire.

2) La concession de Désert (1842 – 1928)

a) Présentation

Elle couvrait la vallée entre la Loire et le Louet. Le premier concessionnaire fut la compagnie des houillères de Chalonnes formée par Mr Jacques Triger, ingénieur mondialement connu pour son invention (cf. paragraphe suivant), et Mr Emmanuel Pons-Dieudonné comte de Las Cases, sénateur. Ce dernier était le fils de Marie-Joseph Dieudonné de Las Cases qui avait accompagné Napoléon à Ste Hélène et c'est à lui que Napoléon avait dicté, pour partie, ses mémoires. Mort en 1851, Emmanuel fut remplacé dans l'administration de la concession par son frère Barthélemy. Sa veuve fit construire la chapelle Ste Barbe des Mines.

Cette concession fut sans doute la plus remarquable : d'une part grâce à ses directeurs et ingénieurs prestigieux et d'autre part grâce à la richesse industrielle et technique qui l'a accompagnée.

b) les puits de l'exploitation

A la suite de l'octroi de la concession de Désert, cinq puits furent exploités dans la vallée de Rochefort à Chalonnes :

- En 1839, le puits n°1 à La Prée (280m)
- En 1842, le puits n°2 à La Prée (560m)
- En 1849, le puits n°3 à La Prée (295 m)
- En 1858, le puits n°4 à Désert (300m environ)
- En 1875, le puits n°5 à Désert (140m environ)

Les incidents ne manquèrent pas :

- Le 25 janvier 1850, le puits n°1 fut soudainement inondé par une source abondante : pour en venir à bout, il fallut mettre en œuvre une capacité de pompage de l'ordre de 40m^3/heure (ce qui était considérable pour l'époque).
- En 1856, c'était la grande crue de mai qui fut sur le point d'inonder le puits n°2. Au fur et à mesure de la montée des eaux, il fallut remonter son orifice.
- En 1857-1858, on installa sur le puits n°1 une machine d'exhaure colossale de 600 CV pour pomper les eaux d'infiltration (cf. d)) qui menaçaient l'exploitation.
- En novembre 1870, un incendie ravagea une partie du puits n°2 au niveau –336m. Il fallut inonder. La pompe se brisa en décembre : on abandonna tous les niveaux inférieurs à 92 m sur les puits n°1 et n°2. Peu de temps après, on décida de fermer ces deux puits et de reporter l'exploitation vers le n°3 et n°4.
- Après 1894, année de fermeture du puits n°3 totalement épuisé, ne restait plus en activité que le puits n°4 dont les niveaux inférieurs devaient être abandonnés en 1906 par suite, là encore, de venues d'eau. Le puits n°5 avait été foré pour l'aérage et la descente des mineurs.
- En 1913 l'activité de la mine de Désert cessa définitivement.

c) le procédé Triger

Les études géologiques avaient fait apparaître que les bancs de charbon se poursuivaient sous la vallée de la Loire. Seulement, pour y parvenir, il fallait traverser une vingtaine de mètres de sables aquifères (terrains imprégnés d'eau).

Jacques Triger, ingénieur responsable du projet, eut l'idée d'utiliser l'air comprimé pour refouler cette eau. En effet, les procédés de pompage traditionnels n'étaient pas suffisants pour évacuer les infiltrations importantes lors du fonçage.

Le niveau des eaux était ainsi maintenu au fond du puits en construction par l'injection permanente d'air comprimé. Les ouvriers et les gravas passaient par un sas. L'eau était évacuée par un tuyau le long de la structure.

L'invention accidentelle de l'effet utilisé par les injecteurs Giffard (pour les connaisseurs) accéléra énormément les travaux. Un trou pratiqué dans le tuyau d'évacuation permit de transformer l'eau liquide en émulsion – plus légère – et donc de limiter la pression interne dans la chambre de travail. A pression égale, on pouvait ainsi creuser plus profondément.

Le procédé Triger, mondialement connu, fut utilisé pour les 5 puits de La Prée. Par la suite, ce fut le procédé couramment utilisé pour la construction des piles de ponts (Pont de Kehl, du Firth of Forth...) et le fonçage en zone aquifère. Il fut même utilisé par Eiffel en 1887 pour construire les fondations de deux des quatre piles de sa tour qui étaient situées dans un ancien bras de Seine. Une société britannique continue à l'utiliser de nos jours *(Specialist Plant*).

d) la pompe d'exhaure de 600 CV

Il nous a semblé utile de consacrer un paragraphe à cette mystérieuse machine à vapeur qui fut installée pour l'exhaure (le pompage) sur le puits n°1. Les dimensions de cette machine à simple effet de Watt étaient colossales :

- Course du piston moteur : 3,50m
- Diamètre du piston moteur : 2,30m
- Puissance approximative : 600 CV
- Débit de la pompe au fond : 3800 m^3 par jour
- Volume extrait par coup de piston : 880 L

Cette machine n'avait rien à envier à ses consœurs de Cornouailles (Grande-Bretagne). C'était la plus grosse machine à vapeur jamais installée pour l'exhaure en France selon "*l'Illustration*" ! On venait de loin pour l'observer et le bruit qu'elle produisait résonnait longtemps dans la vallée. Une vue en élévation vient juste d'être découverte au Muséum d'Histoire Naturelle d'Angers. L'étude de son fonctionnement est chose captivante.

La pompe fonctionna de 1858 à 1870, date à laquelle la maîtresse-tige se rompit, fit exploser les conduites de vapeur et entraîna la mort du fils du machiniste qui était dans la pièce avec lui. Ceci marqua le déclin puis la fin des puits n°1 et n°2.

La concession de Désert et son extraordinaire richesse technique ont fait l'objet de plusieurs conférences en 2001-2002.

3) La concession de St Aubin / St Lambert (1908 – 1930)

Elle reprit une partie de l'ancienne concession de Layon et Loire, au nord du Layon, notamment à la Roulerie (St Aubin). Cette mine était la plus prospère. Le puits du carreau, appelé aussi puits Bigeard (du nom d'un des promoteurs) possédait un chevalement métallique – le seul qui ait existé dans la région – et un système de descente par cage. Il fut foncé en 1904, jusqu'à 200m. L'activité dura de 1904 à 1914, s'interrompit pendant la guerre puis reprit de 1917 à 1927.

III – Les dernières mines et le permis d'exploitation des Malécots (PEX)

1) Les recherches aux Malécots

Suite à la fermeture des Malécots en 1873, on abandonna momentanément le site. Il fallut attendre 1915 et ensuite la pénurie d'après guerre pour voir des fouilles reprendre. La Société des Recherches Minières de Rochefort-sur-Loire fonça (action de creuser verticalement) alors quatre puits de faible profondeur pour le sondage : les puits n° 1, 2, 3 et 4.

C'est le quatrième qui fut exploité : poussé à 60 mètres, il permit de sortir 15000 tonnes de charbon. L'activité cessa en 1923.

2) La mine des Bruandières

Durant la guerre de 39-45, plusieurs fouilles reprirent dans la région. Au lieu-dit des Bruandières, on entreprit le percement d'une galerie à flanc de coteau, à quelques mètres au-dessus du Layon. La Société d'Exploitation Minière de l'Anjou en tira du charbon de chauffage de 1942 à 1950. Certains mineurs des Bruandières furent ensuite employés aux Malécots, d'autres dans des exploitations agricoles voisines.

3) La mine du Clos de l'Aiglerie

En 1941 sous l'occupation allemande, Mr Gousset fouilla sa propriété et trouva une veine de charbon. Il décida de l'exploiter et il en tira quelques dizaines de tonnes. Les établissements Bessonneau d'Angers, fabricants de cordages, reprirent les travaux de l'Aiglerie et creusèrent trois puits allant jusqu'à 80m. La mine était alors entièrement sous contrôle allemand. Elle ferma en 1945 avec la fin de la guerre. L'usine Bessonneau se tourna alors vers le site des Malécot.

4) Le permis d'exploitation des Malécots

Durant la seconde guerre mondiale (1942), la Société des Mines d'Or de la Bellière reprit l'ancien puits n°4 de 1918 pour le compte des Etablissements Bessonneau d'Angers. En 1946, ces derniers poursuivirent eux-mêmes les recherches et modernisèrent les Malécots : chevalement, treuil, cage, ventilateur... Un permis d'exploitation de 15 ans fut demandé en 1949. Il fut accordé et durant cette période, on exploita le charbon par le "Petit Puits des Malécots" (ex-n°4) poussé à -85m et suivi d'un plan incliné allant jusqu'au niveau -200m. On descendait dans la cage suspendue à un chevalement en bois.

On fonça ensuite un second puits, à l'Ouest du premier, pour servir d'aération à la mine (prof. 45m).

Beaucoup de gens se souviennent encore de la petite mine des Malécots, qui employait au plus fort de son activité 45 personnes. Tous les jours, un camion rempli de charbon faisait l'aller-retour avec l'usine Bessonneau.

Les trois derniers mineurs encore vivants ont bien voulu témoigner. La retranscription de leur entretien est disponible sur ce site.

La mine sortit son dernier wagon de charbon en 1964, avec l'arrivée du fuel chez Bessonneau et la fin du permis d'exploitation (15 ans). L'entreprise, elle, ferma ses portes quelques années après.

C'est sans doute la dernière mine de charbon de l'épopée houillère en Basse-Loire.

Les Houillères de Chalonnes sur Loire : société civile, constituée pour 99 ans, le 29 mars 1843, capital de 1.200.000 francs. (Manuel de spéculation à la Bourse par J.P. Proudhon, page 346).

La chapelle de Sainte-Barbe :

Cette chapelle a été érigée en 1856, en souvenir du Comte Emmanuel de Las Cases, directeur des exploitations minières de Chalonnes. Cet édifice fut l'église des villages de mineurs de la Corniche Angevine pendant une quinzaine d'années. Complètement en ruine en 1982, elle est maintenant parfaitement restaurée grâce à une association créée dans ce but.

Située route de Rochefort, la chapelle, commandée par Barthélemy de Las Cases, est construite en souvenir d'Emmanuel de Las Cases, directeur des mines de Charbon, décédé en 1851.

C'est un petit édifice de quatre travées dont l'étroit pignon est cantonné de deux petits tourillons pointus ajourés. Le chœur rond de style romano-byzantin est percé de six fenêtres.

La chapelle se trouve à environ 3 km après Chalonnes en allant vers les ponts de Cé.

Ruines avant 1982.

Prieuré Saint Hervé à Chalonnes-sur-Loire *(49)*

Du prieuré, il ne reste que cette petite chapelle qui sert de poulailler.

Elle a été construite au XIIème siècle, époque à laquelle Saint Hervé de retour d'un pèlerinage à Jérusalem, s'y installe.

St-Hervé mourut en 1119, son corps fut enterré dans la petite chapelle.

Vers 1800, on découvrit le long du mur nord de la chapelle, un cercueil. Les ossements furent recueillis par le curé doyen de Saint Maurille et déposés dans la propriété des Deux Croix.

La chapelle se trouve à Basse-île, en face de Chalonnes sur Loire.

Autres renseignements

Les vestiges du Paléolithique moyen sont plus nombreux. Les plus importants ont été trouvés sur la commune de Chalonnes-sur-Loire dans la grotte du Roc-en-Pail. Découverte accidentellement en 1863, le site a fait l'objet d'une fouille systématique en 1941 par M. Gruet. Quelques fragments osseux d'êtres humains ont été mis à jour ainsi que de nombreux débris d'ossements d'animaux (rennes, cheval, mammouth, rhinocéros, ours, hyène, bison) et une collection importante de silex taillés. Ces outils étaient ceux de l'homme sapiens successeur de l'homme de Neandertal.[27]

A l'époque gallo-romaine, de grandes villas ont été par ailleurs repérées à Vauldenay, Brain-sur-Allones, Drain, Chalonnes-sur-Loire et Saint Maur.[28]

Le Layon : s'appelait à l'origine l'Ara (fluvius Are, 1040, Ara fluvius, 1140). Le nom actuel serait un diminutif l'Arayon devenu Layon. Il est aussi appelé « canal de Monsieur » en référence au frère du roi Louis XVI, le futur Louis XVIII qui autorisa la canalisation de cette rivière.

De 89,9 km de longueur1, le Layon prend sa source dans le département des Deux-Sèvres au sud-est de Saint-Maurice-la-Fougereuse en région Poitou-Charentes.

Après une dizaine de kilomètres, il pénètre en région Pays de la Loire, dans le département de Maine-et-Loire où se situe la majeure partie de son cours. La vallée du Layon marque la transition entre la région des Mauges et celle du Saumurois4.

Dans sa partie aval, le cours d'eau emprunte un accident géologique majeur : la faille du Layon. Cette faille se prolonge jusqu'à la pointe sud de la Bretagne, après avoir reçu plusieurs autres noms. La rivière borde la Corniche Angevine sur plusieurs kilomètres avant de rejoindre la Loire à Chalonnes-sur-Loire.

Le Louet : est un bras de la Loire (Maine et Loire), situé entre Juigné-sur-Loire et Chalonnes-sur-Loire. Il est formé par un bras de la Loire au niveau de Juigné, s'en éloignant à travers les terres de la vallée jusqu'à la rejoindre à Chalonnes.

On ne peut parler de la région sans évoquer les inondations qui noient les prairies du Louet et de la vallée.

En 1588 une inondation brise la levée de Juigné, et s'engouffre dans la vallée. Elle rejoint un cours d'eau qui prenait sa source à Saint-Jean-des-Mauvrets pour se jeter dans la Loire à Mûrs-Erigné, créant ainsi un nouveau bras.

---

[27] Histoire de l'Anjou par Jean-Louis Ormières, pages 4 à 5.

[28] Idem, page 10.

Saint Maurille - Évêque d'Angers (336-426)

Saint Maurille, né aux environs de Milan, fut attiré à Tours par les vertus de saint Martin, auprès duquel il exerça pendant plusieurs années les fonctions de chantre aux divins offices ; puis, élevé à la prêtrise, il se dévoua au salut des âmes. Son zèle le conduisit près d'Angers, où, par ses prières, il fit descendre le feu du ciel sur un temple païen, et construisit ensuite à la place une église de Jésus-Christ. Il bâtit même à côté un monastère ; bientôt vint se fixer alentour une population qui donna naissance à la ville de Chalonnes.

A la mort de l'évêque d'Angers, Maurille lui succéda, par le choix de saint Martin lui-même. Au jour de sa consécration, une colombe descendit visiblement sur sa tête. Quelques années plus tard, un fait étrange arriva. Pendant la consécration de la Messe célébrée par le pontife, on apporta en toute hâte un enfant mourant, pour qu'il reçoive la Confirmation ; le Saint attendit la fin du Sacrifice, mais pendant ce temps l'enfant mourut, et Maurille en conçut un si grand chagrin, qu'il s'enfuit sans avertir personne et s'embarqua pour l'Angleterre, où il se gagea comme jardinier chez un riche seigneur.

Ses diocésains, dont la douleur était inconsolable, le firent si bien rechercher, qu'on découvrit sa retraite ; mais il refusa de revenir au milieu de son troupeau, disant : « Je ne puis ; car ayant perdu sur mer les clefs des reliques de ma cathédrale, que j'avais emportées par mégarde, j'ai fait serment de ne plus paraître à Angers avant de les avoir retrouvées. – Les voici, lui dirent les envoyés ; pendant notre traversée, un poisson fut jeté sur le pont du navire par la vague, et dans son ventre on a trouvé ces clefs. » Maurille obéit à la Volonté du Ciel. A son retour, il se fit conduire au tombeau de l'enfant, et, les yeux baignés de larmes, il demanda à Dieu de lui rendre la vie. Le petit ressuscité reçut, à cause de cette seconde naissance, le nom de René, et fut le successeur de Maurille sur le siège d'Angers.

Voilà pour les membres de « **Nos Trois Branches** », un petit éclaircissement sur la ville de Chalonnes-sur-Loire lieu où ont demeuré nos « Mopillier ».

Richard-Maupillier Daniel
Branche M.V.M.

Plan de situation de Chalonnes- sur-Loire dans les Mauges.

Kyras www.delcampe.net

Plm37 www.delcampe.net

Numiscart www.delcampe.net

Plm37 www.delcampe.net

9 CHALONNES-SUR-LOIRE. — Le Pont suspendu.

Chvictor77 www.delcampe.net

CHALONNES-sur-LOIRE. - Quai Victor-Hugo

Pdbd www.delcampe.net